

Nom et prénom de l'élève :

École :

POURSUITE DE LA SCOLARITÉ À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Au titre de l'année scolaire 2014-2015

FICHE RÉCAPITULATIVE DES DOCUMENTS À FOURNIR

Pour la proposition de redoublement
ou pour le recours devant la commission d'appel

(à cocher et à joindre à chaque dossier)

- A** – Une note de liaison explicite, rédigée par l'enseignant et le directeur, qui doit comporter :
- a) le parcours scolaire de l'élève
 - b) les différentes aides apportées durant cette scolarité (photocopie du dernier PPRE)
 - c) les dates des entretiens et les propositions d'aide faites à la famille
- B** – L'avis du psychologue scolaire ou du maître de réseau qui a pris l'élève en charge
- C** – Des travaux significatifs, de début d'année scolaire et plus récents, de l'élève (dont une production d'écrit)
- D** – Le livret d'évaluation en usage dans l'école
- F** – Une lettre explicative des parents s'ils le désirent (uniquement pour la commission d'appel)
- G** – Les comptes rendus des équipes éducatives (le cas échéant)

Rappel

En cas de dossier incomplet, l'avis de l'IEN sera défavorable sans examen du dossier et l'appel sera accepté sans examen.

Vous pouvez confier les originaux
des cahiers et travaux de l'élève.
Ils vous seront restitués.